

15/05/2017

*Communiqué*

## **Austérité et L.R.U. : pour l'IUT de Roanne, ce sont - 2 emplois d'enseignants, - 1000 heures de cours**

Sous-financée par l'État, l'UJM (Université Jean-Monnet, Saint-Étienne) est aujourd'hui en fort déficit (de 600 000 euros environ). C'est la conséquence de la LRU (Loi Liberté et responsabilité des universités, 2007), renforcée par les RCE (Responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire) et la loi ESR/Fioraso de 2013. L'austérité maintenue depuis 2007 et renforcée depuis 2012 contraint, en l'absence de créations de postes suffisantes, à recruter des contractuels, elle contraint aussi à gérer un budget insuffisant. Il devient en particulier très difficile de faire face aux dépenses de « GVT » (glissement-vieillesse-technicité, c'est-à-dire l'avancement de carrière des fonctionnaires), alourdies en raison des réformes sur les retraites qui entraînent des départs de plus en plus tardifs et des absences de créations de postes pour les plus jeunes. **Les universités se retrouvent à devoir amputer d'autres postes de dépenses, y compris parmi celles qui sont indispensables au fonctionnement et à l'enseignement.** Plus de 15 % des universités ont ainsi été mises « sous tutelle » budgétaire par l'État, et l'UJM n'en est pas loin.

Pour toutes ces raisons, les syndicats FO étaient opposés à la LRU, aux RCE, à la loi ESR de 2013, et revendiquent toujours l'abrogation de ces dispositions, avec en particulier le retour de la gestion de la masse salariale par l'État.

Pour avoir énergiquement milité pour le passage à l'« autonomie » et précocement demandé celui-ci, les équipes présidentielles successives de l'UJM ont de leur côté une part de responsabilité non négligeable dans cette situation.

Aujourd'hui, les conséquences vont être encore accentuées dans toutes les composantes de l'UJM, en particulier, en 2017-18, au niveau des emplois de contractuels. En effet, comme nous l'avons indiqué dans notre CR du comité technique du 24 avril, toutes les composantes sont de ce point de vue mises au pain sec et à l'eau.

**L'IUT de Roanne est plus particulièrement touché : ce sont en effet deux emplois de contractuels enseignants qui devraient disparaître ! Plus de 1000 heures de cours en moins !**

Or ces deux emplois de PRAG/PRCE, l'un en mathématiques, l'autre en électricité, sont indispensables au fonctionnement des filières RT (Réseaux et Télécommunications) et GIM (Génie industriel et maintenance), filières technologiques de haute qualité qui concernent environ 100 étudiants. Ajoutons que la situation des IUT est d'autant plus menacée depuis la disparition du fléchage des budgets des IUT consécutive à la mise en place des RCE.

Les étudiants comme les enseignants se mobilisent pour le maintien de ces deux postes et de l'intégralité de l'enseignement dans ces deux filières.

Les syndicats FO apportent leur plus entier soutien à la mobilisation des enseignants, des autres personnels et des étudiants, et revendiquent avec eux :

- ▶ **maintien des deux postes de contractuels enseignants en mathématiques et en génie électrique**
- ▶ **maintien de l'ensemble des heures de cours dans les filières RT et GIM de l'IUT de Roanne**
- ▶ **non aux heures complémentaires forcées pour compenser la disparition de ces deux emplois.**

Le SNPREES-FO 42 et Supautonome-FO rappellent également leur revendication de retour du « fléchage » des budgets des IUT.